



Masques faciaux dans le contexte de l'épidémie COVID-19

Le tableau donne un aperçu des masques faciaux qui sont disponibles sur le marché dans le contexte de l'épidémie COVID-19.

Type de masques faciaux	Masques de protection respiratoire	Masques faciaux médicaux / masques hygiène	Autres masques
Abréviations / synonymes	Face filtering pieces (FFP) resp. masques FFP2- / FFP3	Masques chirurgicaux, masques OP	Masques textiles, community mask Masques en tissu cousus, fabriqués soi-même, masques DIY (do-it-yourself), masques communautaires, masques universels, etc.
But d'utilisation et de protection	Autoprotection Protège le porteur contre les particules solides et liquides et les aérosols. Leur utilisation n'est utile qu'en complément des mesures d'hygiène et du maintien de la distance.	Protection pour les autres Lorsqu'il est utilisé correctement, il protège les autres personnes contre l'infection plutôt que celui ou celle qui le porte. Dans une faible mesure, il y a également un effet protecteur pour le porteur ou la porteuse. Leur utilisation n'est utile qu'en complément des mesures d'hygiène et du maintien de la distance.	Certaine protection pour les autres En particulier, les masques textiles conformes à la norme conseillée du Swiss National COVID.19 Science Task Force peuvent éventuellement protéger d'autres personnes contre l'infection et non celui ou celle qui les porte. L'OFSP ne recommande pas le port de masques cousus soi-même. Leur utilisation n'est utile qu'en complément des mesures d'hygiène et du maintien de la distance.
Dispositifs médicaux resp. équipement de protection individuelle	oui	oui	non
Marquage de conformité	CE avec numéro d'identification à 4 chiffres Organisme d'évaluation de conformité	CE (sans numéro d'identification)	Pas de marque de conformité existant au niveau national
Base légale	<ul style="list-style-type: none">- Ordonnance sur la sécurité des équipements de protection individuelle (Ordonnance sur les EPI, OEPI, RS 930.115)- Règlement UE sur les EPI Règlement (UE) 2016/425	<ul style="list-style-type: none">- Ordonnance sur les dispositifs médicaux (ODim, RS 812.213)- Directive UE sur les dispositifs médicaux Directive 93/42/CEE- Règlement UE sur les dispositifs médicaux Règlement (UE) 2017/745	<ul style="list-style-type: none">- Loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (Loi sur les denrées alimentaires, LDAI, RS 817.0); ou- Loi fédérale sur la sécurité des produits (Loi sur la sécurité des produits, LSPro, RS 930.11)

Exigences techniques	<p>EN 149 (Appareils de protection respiratoire – demi-masques filtrants contre les particules – exigences, essais et marquage)</p> <p>Catégorisation selon cette norme en FFP2 - ou FFP3:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'efficacité de filtration de FFP-3 est plus élevée que FFP-2 	<p>EN 14683 (Masques à usage médical – exigences et méthodes d'essai)</p> <p>Catégorisation selon cette norme en type I, type II ou type IIR:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type II a une efficacité de filtration supérieure à celle du type I; - Typ IIR a en plus une protection contre les projections de fluides corporels (ex. Sang) 	<p>Normes techniques concernant le comportement au feu des textiles (Ordonnance sur les objets destinés à entrer en contact avec le corps humain, RS 817.023.41).</p>
Pièces justificatives	<p>Déclaration de conformité du producteur selon le Règlement (UE) 2016/425 ou Directive 89/686/CEE.</p>	<p>Déclaration de conformité du producteur selon Directive 93/42/CEE ou Règlement (UE) 2017/745.</p>	<p>---</p>
Autres normes et classifications	<ul style="list-style-type: none"> - KN95 (norme chinoise GB2626-20 06, similaire au FFP2) - N95 (norme américaine NIOSH-42C FR84, similaire au FFP2) 	<p>---</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recommandations de “Swiss National COVID-19 Science Task Force” pour les masques - “TESTEX Label” pour les masques - AFNOR Spec S76-001 Masques barrières (norme française), etc.